JE SUIS AIDE-SOIGNANT OU AUXILAIRE DE VIE, MA NOTICE MOBISOINS Version courte

L'Application Mobisoins V2 est téléchargeable gratuitement sur smartphone et/ ou tablette Avant la 1ere utilisation, contactez-nous pour renseigner l'identifiant client.

Je valide mon intervention

Je clique sur l'intervention concernée.

Je réponds « oui » aux questions.

1- Je coche « Réalisé » ou « Annulé » pour chaque soin :

Si le soin n'est pas réalisé, je le justifie par un commentaire

Attention le commentaire de la séance est à utiliser uniquement en cas d'annulation. Pour toute information importante concernant le patient, j'utilise une transmission ciblée.

 2- Je peux ajouter un ou plusieurs soins non prévus en cliquant sur le + en haut à droite.

Mon soin s'affiche à la suite des soins prévus, coché comme « Réalisé »

3- Je valide mon intervention

Si je n'ai pas validé mon intervention passée :

Je clique sur « Soins et Interventions »



- > Je clique sur la loupe en haut à droite me donnant accès au calendrier
 - > Je sélectionne la date
 - > Je réalise la traçabilité



← M. PARFAIT (né NC) Test											
Auxiliaire de vie sociale - AVS											
<	septembre 2024										
lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.	dim.					
26	27	28	29	30	31	1					
2	3	4	5	6	7	8					
9	10	11	12	13	14	15					
16	17	18	19	20	21	22					
23	24	25	26	27	28	29					



Informations complémentaires

- 1- Pour accéder au tableau de bord du patient
- > Je clique sur le menu de gauche 📃 , puis sur « Liste des patients »
- > Je saisis le nom du patient, puis je clique sur sa fiche

> Depuis le tableau de bord, je peux ajouter et/ou consulter des informations en cliquant sur le pavé concerné.



	Dossier	Soins & Interventions	Documents	
	Evaluations	Constantes	Q Transmissions ciblées	Je saisis les informations importantes dans l'onglet « Transmissions
Depuis l'onglet « Constantes », je peux ajouter des constantes.				ciblées » en choisissant le titre de la cible.

2- Le dossier du patient reste accessible par le menu de l'application (Liste des patients) jusqu'à 16 jours après sa sortie d'HAD.

En tant que professionnel libéral, les accès aux dossiers des patients sont nominatifs.

Mon identifiant et mon mot de passe sont strictement personnels. PENSER A SE DECONNECTER